



# déchèterie communautaire de La Boisse

## formulaire d'inscription **PROFESSIONNELS**

(entreprises, artisans, commerçants, professions libérales, établissements publics, exploitants agricoles...)



**accès réservé UNIQUEMENT aux professionnels de la Communauté de Communes de la Côte tière**  
(Balan, Bèlignieux, Bressolles, Dagneux, La Boisse, Montluel, Niévroz, Pizay, Sainte-Croix)

### COORDONNÉES

adresse de facturation

Raison Sociale : ..... Nom du dirigeant : .....

N° de SIRET :

N° : ..... Voie : ..... CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

### IMMATRICULATION

	Immatriculation des véhicules utilisés	Propriétaire (champ C1 du certificat d'immatriculation)	Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	Poids Total Autorisé en Charge (champ F2 du certificat d'immatriculation)
1				
2				
3				
4				

### TARIFS

Genre national (champ J1 du certificat d'immatriculation)	PTAC (champ F2 du certificat d'immatriculation)	Tarif au passage	Tarif au passage supplémentaire
VP (véhicule particulier)	≤ 3,5 tonnes	<b>GRATUIT</b> jusqu'au 50 <sup>ème</sup> passage sur l'année civile	<b>10 €</b> à partir du 51 <sup>ème</sup> passage
CTTE (camionnette)	< 2,6 tonnes	<b>15 €</b> jusqu'au 150 <sup>ème</sup> passage sur l'année civile	<b>25 €</b> à partir du 151 <sup>ème</sup> passage
CTTE (camionnette)	≥ 2,6 et ≤ 3,5 tonnes	<b>20 €</b> jusqu'au 150 <sup>ème</sup> passage sur l'année civile	<b>30 €</b> à partir du 151 <sup>ème</sup> passage

Deux passages gratuits par mois calendaire (les deux premiers passages du mois).

### JUSTIFICATIFS

**tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**

- une copie de l'extrait Kbis ou de la fiche INSEE
- une copie de la carte grise du ou des véhicules dépositaires (au même nom que l'entreprise)

Certifie l'exactitude des renseignements, ainsi que la validité des pièces justificatives.

Fait à : .....

Le : .....

signature du demandeur  
précédée de la mention «lu et approuvé»  
et le cachet de l'entreprise

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification et suppression des informations la concernant, en s'adressant à la 3CM.

L'accès à la déchèterie implique le respect des conditions et réserves précisées dans le règlement de déchèterie. Le règlement est consultable sur le site de la déchèterie, au siège de la 3CM et sur le site internet [www.3cm.fr](http://www.3cm.fr). Une copie peut être adressée par mail à toute personne qui en fait la demande.

**Formulaire d'inscription et justificatifs à envoyer par courrier à :**  
Communauté de Communes de la Côte tière - Service Déchèterie  
85, avenue Pierre Cormorèche - 01120 Montluel  
04 78 06 39 37 - [infos@3cm.fr](mailto:infos@3cm.fr)